



9h : Appel des délégués      Quorum nécessaire en voix : 107,5 et en clubs : 20

Le quorum étant atteint (196 sur 215 voix et 34 sur 40 clubs), l'Assemblée Générale peut donc délibérer valablement.

**Membres du Conseil d'administration présents :** Mesdames Laurence CHERENCEY-ROHOU, Gaëlle FRANCISCO, Brigitte LESECO, Christine PETIT, Audrey SCHOHN et Messieurs Frédéric BADIN, Damien BLANCHET, Pascal BOSSUET, Victor GARRIGUET, Laurent LE TRIONNAIRE, Pierre-Olivier LEVET, Laurent MOMET, Clément RAINGEARD, Fabien ROYER

**Absents excusés :** Mesdames Amélie FOLLIOU, Sandrine MARTIN et Messieurs Nicolas BOURSIER, Philippe LE COUSTOUR

**Invités :** Messieurs Philippe LEVARDON (UNSS), Luc MISEREY (DDCS), Georges POTARD (LIGUE IDF) et Jean-Claude REDON (CDOS),

Le président du comité ouvre la réunion à 9h40 et remercie les nombreux participants de leur présence. Il propose à l'assistance de visionner une vidéo retraçant le parcours du handball français sur la dernière olympiade. A l'issue de celle-ci, il rappelle que les clubs yvelinois, à leur niveau, ont participé à ces quatre années exceptionnelles et que leurs dirigeants doivent être fiers de leur travail au quotidien dans leur association : cette implication quotidienne, tout le handball français en bénéficie.

Ensuite, il précise que les débats seront enregistrés afin de faciliter le travail de retranscription des échanges.

### Ordre du jour

- Appel des délégués
- Interventions des représentants du CDOS, de l'UNSS et de la DDCS78
- Intervention de Georges POTARD – Président de la ligue Ile de France
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2016 à Mantes la Ville
- Adoption du procès-verbal de l'AG électorale du 28 janvier 2017 à Bois d'Arcy
- Rapports moral et financier
- Rapports des commissions
- Examen des vœux
- Vote du budget
- Validation de la cooptation d'un nouveau membre au conseil d'administration du comité
- Infos diverses
- Remises des récompenses

**Intervention de Jean- Claude REDON président CDOS :** Mr REDON rappelle qu'il est issu du rugby et que de nombreuses valeurs de partage et de convivialité sont partagées pleinement avec le handball, ce sont des valeurs importantes dans le sport. Le CDOS, c'est 60 comités sportifs, son but est d'organiser des manifestations ou de sensibiliser sur certains sujets, mais surtout de développer le sport. Actuellement, des actions sont faites vers le sport plaisir et le sport handicap.

Bien entendu, le grand sujet actuel est la candidature de Paris pour organiser les Jeux Olympiques de 2024. Celle-ci est portée par le CNOF. Actuellement, nous avons de grandes chances d'avoir soit 2024 soit 2028, cela devrait se jouer avec les deux dernières villes en lice : Paris et Los Angeles. La décision sera connue définitivement le 13.09.17.

**Intervention de Philippe LEVARDON représentant de l'UNSS :** L'UNSS gère 26 activités dans les collèges, dont le hand qui est très bien représenté. Plusieurs niveaux de pratique et des secteurs ayant une forte représentativité féminine. Le comité aide à la formation des jeunes arbitres.

Le club du PERRAY intervient pour dire qu'au niveau des clubs, « on reste devant la grille ». Monsieur Philippe LEVARDON répond que la situation est particulière, il faudrait avoir une demande exacte pour faire passer l'information. Il faut passer par votre comité. Le club du CA MANTES demande s'il y a des conventions avec l'éducation nationale. Monsieur Philippe LEVARDON répond que son cadre c'est le secondaire, il n'y a pas d'intervenant extérieur. Ce sont les professeurs qui prennent en charge et les conventions se font uniquement en primaire.

Le club de TRAPPES dit qu'il faut passer directement par l'enseignant d'EPS qui doit être présent, avec les enseignants du club.



Le club de CONFLANS intervient pour dire qu'il y a un blocage si le club ou la personne n'est pas dans le secteur. Le club de BONNIERES intervient pour dire que la bonne démarche à faire, c'est prendre contact avec le prof d'EPS.

Suite aux nombreuses questions, Monsieur Frédéric BADIN intervient pour proposer de faire une réunion clubs autour de ce sujet durant la saison 2017/2018.

**Intervention de Georges POTARD président Ligue IDF** : il remercie les 15 clubs présents à l'AG de la Ligue la semaine précédente, ceux qui ont voté le 25 février 2017 ainsi que les personnes travaillant avec lui. La ligue change d'adresse. Bravo à la nouvelle équipe du comité 78 pour ce nouveau départ. Echange, partage et dialogue seront les maîtres mots entre la ligue et le comité.

**Adoption des PV** : Monsieur Frédéric BADIN explique la procédure pour voter : les clubs votent chacun avec un boîtier électronique. Les votes seront publics, sauf celui de la validation de la cooptation du nouveau membre du conseil d'administration, qui sera secret car portant sur une personne.

- **Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2016 à Mantes-la-Ville**

Résultat des votes : Votants 33 clubs sur 34 (CO Gargenville non votant) - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 192

Pour : 192 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

**Le compte-rendu est adopté**

- Le président du comité rappelle que le compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2016 a déjà été adopté en janvier 2017

- **Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du 28 janvier 2017 à Bois d'Arcy**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 196 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

**Le compte-rendu est adopté**

**Rapport moral :**

Monsieur Frédéric BADIN fait le lien entre le film projeté sur la dernière olympiade et le travail accompli par le nouveau CA depuis l'élection de fin janvier 2017, week-end où le handball français a glané son sixième titre de champion du monde !! Le président remercie les membres du conseil d'administration, les bénévoles des commissions ainsi que les salariés pour le travail effectué, la transition s'est bien passée grâce à l'implication de chacun. Il remercie également Sandrine Martin pour son travail au sein du comité depuis une dizaine d'années, pour des motifs personnels (déménagement), elle a souhaité quitter son poste au conseil d'administration. C'est pour cela que nous vous proposerons la validation de la cooptation d'un nouveau membre à la fin de notre AG. Mais nous pouvons tous la remercier pour son implication pour le handball yvelinois.

Il expose ensuite les grands projets : à partir de septembre, aller à la rencontre des clubs, pour échanger et voir ce que le comité peut apporter aux clubs. Les membres du Conseil d'administration viendront à la rencontre des clubs pour mieux connaître leurs besoins.

Le président parle également du projet des bassins qui peut paraître ambitieux pour certains. Mais il est persuadé qu'il faut redonner un coup de fouet à notre comité, au moment où nous allons rentrer dans la grande ligue Ile de France. Nous avons un train à prendre, nous ne devons pas le rater.

Certains pensent que le 78 doit être un comité de loisirs, le président ne partage pas cette opinion : les clubs et le comité doivent se mobiliser et travailler tous ensemble. Notre comité doit pouvoir produire plus de talents : joueur, entraîneur, dirigeant ou arbitre.

- **Adoption du rapport moral**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 196 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

**Le rapport moral est adopté**

**Rapport financier :**

Monsieur Pierre-Olivier LEVET indique qu'il n'y a pas de problème financier au comité, il n'y aura pas de hausse des licences et pas de problème notamment pour financer les projets des bassins.



- **Adoption du rapport financier**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 196 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

**Le rapport financier est adopté**

Concernant les statistiques, on remarque une évolution du nombre de licenciés par rapport au nombre de clubs. Le nombre de féminines dépasse pour la première fois la barre symbolique des 2000 licenciées, le taux de féminisation est au plus haut depuis plus de 10 ans, les Mureaux étant le club le plus « féminisé » de notre département.

Rapport des Commissions :

Monsieur Frédéric BADIN demande aux clubs s'ils ont des remarques sur les rapports des commissions et aux présidents de ces commissions s'ils veulent intervenir sur leur partie.

- CDA : pas de commentaire
- CDJA : pas de commentaire
- COC : pas de commentaire
- CCI : Monsieur Fabien ROYER explique qu'il y a eu énormément de travail pour améliorer les moyens de communications, (nouveaux logos, page facebook, compte twitter, changement des mails du comité, archivage des dossiers, module gesthand, changement des échos par une newsletter avec possibilité d'abonnement par licencié, nouveau site internet...) et remercie les membres de la commission. Monsieur Frédéric BADIN intervient pour remercier l'ensemble des membres de la commission pour l'énorme travail effectué en peu de temps, l'assemblée générale applaudit chaleureusement tous les membres présents de la commission.

Georges POTARD intervient pour indiquer qu'il y a une charte avec un logo fédéral et qu'il ne lui paraît pas conforme que le Comité mette d'autres logos, Fabien ROYER et Frédéric BADIN expliquent qu'ils se sont renseignés auprès de la FFHB et qu'il n'y a pas d'obligation de mettre le logo fédéral sur tous les documents, juste une forte recommandation, mais en aucun cas une interdiction.

- Discipline : pas de commentaire sur le rapport, mais le club de LIMAY intervient en demandant accès aux dossiers de discipline par voie électronique (texte fédéral), Clément RAINGEARD répond que cela n'est pas possible pour des raisons de confidentialité, le texte fédéral parlant d'une possibilité et non d'une obligation. Le club de MONTIGNY intervient pour demander si des amendes peuvent être remboursées par le club ou les joueurs. Clément RAINGEARD répond que la commission fait la différence entre un joueur et un dirigeant et qu'il peut y avoir des aménagements concernant les sanctions.
- CRL : pas de commentaire
- CSR : pas de commentaire
- CT : pas de commentaire

- **Rapport de l'ensemble des commissions**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 196 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

**Les rapports des commissions sont adoptés.**

Vœux :

**Vœu 1 : un effort important va être fait autour de l'arbitrage avec augmentation des suivis et la création de formation CDJA par bassin. Une participation symbolique de 55 € par an et par club est demandée pour sensibiliser à l'effort fait par le comité.**



- **Vœu n°1**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 191 voix – Contre : 5 (Bonnières) – Abstention : 0

**Le vœu est adopté.**

**Vœu 2 : il est proposé une revalorisation du forfait arbitrage de 5 € pour les catégories +16 ans sur notre département**

Le club de MONTIGNY intervient concernant le mode de paiement pour les frais d'arbitrage, avoir la note de frais avant les rencontres pour faire des virements, est il possible de trouver une solution pour les années à venir ? Monsieur Damien BLANCHET répond que cela n'est pas possible en raison de la confidentialité des données bancaires et surtout si l'arbitre ne se déplace pas. Monsieur Pierre-Olivier LEVET indique que pour l'instant il faut rester à des paiements aux arbitres par chèque et voir si une solution est envisageable pour le futur. Le club de l'AS MANTES intervient en indiquant qu'en ligue c'est le club qui reçoit qui paie l'arbitre.

Monsieur Frédéric BADIN répond qu'il semble que ce sujet devrait plutôt être pris en charge par la FFHB mais le comité va essayer d'étudier ce projet pour l'année prochaine

- **Vœu n°2**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 174 voix – Contre : 5 (Bonnières) – Abstention : 17 (Limay, Maule, Le Perray et Les Mureaux)

**Le vœu est adopté.**

**Vœu 3 : Catégories d'âges**

Le club de CONFLANS intervient : il est favorable à la proposition pour la catégorie féminine mais est sceptique en ce qui concerne la catégorie masculine. En effet, il pense que ce serait compliqué par rapport à la corpulence surtout au niveau départemental. Monsieur Frédéric BADIN répond qu'en ligue, en championnat de France ainsi que dans de nombreuses régions ou départements cette catégorie existe.

Le club de RAMBOUILLET demande s'il y a beaucoup d'équipes -20, Monsieur Frédéric BADIN répond qu'il y en avait seulement 24 sur toute l'ex-ligue PIFO. Le club du PERRYAY intervient en disant qu'il n'y a pas beaucoup de -20 et qu'il y a une incohérence entre la région et le département. Le club de BEYNES intervient pour dire que cela dépend des clubs et des effectifs dont il dispose.

Le club du CHESNAY indique qu'il faut penser au joueur et qu'en utilisant ces catégories d'âges on lui donne deux possibilités pour jouer.

- **Vœu n°3**

Résultat des votes : Votants 33 clubs sur 34 (St Germain non votant) - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 160 – Contre : 32 (Conflans, Perray, Vernouillet/Verneuil, Maule, Le Pecq, Aubergenville) – Abstention : 0

**Le vœu est adopté.**

**Vœux 4 AM et AF : Obligation du nombre de jeunes sur les équipes réserves en pré-région**

- **Vœu n°4AM**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 149 – Contre : 32 (Montigny, Voisins, Bois d'Arcy, Achères, Les Mureaux) – Abstention : 15 (Limay, Perray, Guyancourt, Maule)

**Le vœu est adopté.**

- **Vœu n°4AF**

Résultat des votes : Votants 33 clubs sur 34 (Limay non votant) - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 143 – Contre : 32 (Montigny, Voisins, Bois d'Arcy, Achères, Les Mureaux) – Abstention : 15 (Houdan, Perray, Guyancourt, Maule)

**Le vœu est adopté.**



### Vœu 4B : article 92 suppression du règlement particulier, information aux clubs, pas de vote

Le comité ne peut laisser cet article en l'état, il est donc supprimé du règlement particulier. En revanche, il sera présenté un vœu auprès de la FFHB.

Le club des MUREAUX demande s'il y aura assez d'arbitres pour l'année prochaine pour couvrir les rencontres, compte tenu de l'évolution de la CMCD. Monsieur Damien BLANCHET répond qu'il y a 52 arbitres actuellement, plus les nouveaux – les arbitres en licence indépendante appartiendront dans le futur à la ligue mais pas aux clubs pour information. Mais malheureusement, en l'état on n'arrivera pas à un taux de couverture de 100 % surtout le samedi soir.

Le club de BEYNES demande pour les arbitres de plus de 60 ans s'ils sont comptabilisés dans la CMCD des clubs, Monsieur Damien BLANCHET indique qu'il n'y a pas de limite d'âge pour arbitrer, mais avec un certificat et après validation par la CDA, ils seront comptabilisés pour la CMCD.

### Vœu 4C : Horaires des rencontres

#### - Vœu n°4C

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 196 – Contre : 0 – Abstention : 0

**Le vœu est adopté.**

### Vœu 4D : participation des joueurs au délayage pré-région sur une seule catégorie

#### - Vœu n°4D

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 188 – Contre : 4 (Le Perray) – Abstention : 4 (Limay)

**Le vœu est adopté.**

### Vœu 5 : modification des règlements particuliers de la Coupe des Yvelines, qui devient COUPE et CHALLENGE des Yvelines

Réintégration des clubs nationaux et création d'un challenge pour les clubs éliminés du 1<sup>er</sup> tour.

#### - Vœu n°5

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 168 – Contre : 21 (Les Mureaux, Bois d'Arcy, Houdan et Bonnières) – Abstention : 7 (Limay, Aubergenville)

**Le vœu est adopté.**

### Vœu 6 : remise en forme du règlement de la CMCD, information aux clubs, pas de vote

Mise à jour des textes afin d'avoir un règlement plus structuré dans la présentation

### Vœu 7 : Le projet technique avec la création des bassins

Ces bassins seront utilisés dans les différentes activités du comité : technique, arbitrage, COC, formation... Les clubs proches des limites de ces bassins seront susceptibles d'avoir une appréciation différente du comité mais il ne restera évidemment pas figé dans sa vision.

L'objectif : pouvoir augmenter le nombre et la qualité des entraînements pour un nombre important de jeunes joueurs(es), amener les clubs à échanger ensemble et à travailler par bassin – Pouvoir alimenter nos équipes au niveau national et régional, monter le niveau des équipes départementales.

Détection, changer le mode de détection pour démarrer plus tôt : s'appuyer sur les délayages COC de début de saison septembre-octobre (tournoi à 4 équipes) avec un responsable de détection sur chaque tournoi par bassin.

Aider les clubs dans leur gestion quotidienne ou dans leur développement en rencontrant les clubs, mettre en place des fiches de suivi, créer le « club des présidents » (des soirées ou des matinées à thèmes), former des dirigeants (formation d'accompagnateur d'équipe) Grand prix 78 sur 2 journées et 2 gymnases (Poissy, Elancourt, Plaisir), plus de communication sur cet évènement.

Le club du CA MANTES intervient pour demander où seront ces formations : Monsieur Geoffroy HOLLAND et Monsieur Laurent MOMET répondent que les formations seront faites le week-end et qu'il y aura des réunions clubs pour travailler ensemble.



Le club de MONTIGNY a un projet d'entente sur St Quentin mais il remarque qu'il n'est pas dans le même bassin concernant les masculins. Monsieur Frédéric BADIN indique que le comité s'adaptera bien évidemment à la situation des clubs et licenciés par rapport aux bassins. Concernant le projet mentionné, le comité s'est appuyé sur les communautés d'agglomération pour les créer et Versailles fait partie de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et non pas celle de St Quentin.

Le club de CONFLANS intervient en disant qu'il faudrait peut-être des formations également par bassin pour éviter les trajets. Le club de BEYNES demande s'il y aura des formations animateurs. Monsieur Frédéric BADIN répond par l'affirmative à ces deux questions.

- **Vœu n°7**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 190 – Contre : 6 (Les Mureaux) – Abstention : 0

**Le vœu est adopté.**

Budget 2017 :

Hypothèses de construction :

(1) pas de hausse de revenus liée aux licences

(2) baisse des subventions

(3) baisse des amendes et sanctions

(4) baisse des postes salaires & charges sociales (doublon 2016)

(5) forte hausse des budgets des commissions technique et arbitrage (fonctionnement bassins)

(6) baisse de la location matériel informatique (photocopieurs), plus de copieur début juillet.

Pour information, un nouveau copieur sera bientôt acheté pour un budget aux alentours de 5000 €. Ceci fait suite à un appel d'offres auprès de 6 fournisseurs et pour lequel, un licencié d'un club est venu aider le bureau directeur à choisir la meilleure proposition.

- **Vote du budget**

Résultat des votes : Votants 34 clubs sur 34 - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 196 – Contre : 0 – Abstention : 0

**Le budget est adopté.**

Monsieur Frédéric BADIN rappelle qu'une assurance est facultative dans celle proposée pour les licences, un seul club ne la prend pas : Houdan, son représentant indique que c'est une économie importante sur l'année pour son club.

Validation de la cooptation d'un nouveau membre au CA Stéphane GATHERCOLE (CDJA) en remplacement de Sandrine MARTIN

- **Validation de la cooptation de Stéphane GATHERCOLE au CA.**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 34 (Le Perray et Rambouillet absents) - Voix totales : 196 - Voix exprimées : 196

Pour : 173 – Contre : 9 – Abstention : 14 (Dont non voté : 9)

**La cooptation de Stéphane GATHERCOLE au CA est validée par l'AG.**

Informations diverses :

- Le comité récupérera la validation des licences durant l'intersaison. La validation des mutations reste du ressort de la Ligue. Le club de CONFLANS intervient pour demander quels seront les moyens pour valider les licences. Monsieur Frédéric BADIN répond que les secrétaires vont s'en charger ainsi que des bénévoles. Monsieur Georges POTARD intervient pour dire qu'il faut faire attention au niveau local pour le contrôle d'un certain nombre de dossiers, dans le cadre de la convention ligue-comité. Monsieur Frédéric BADIN répond que le comité a eu l'information 7 jours avant l'AG de la récupération de la validation des licences et que, pour l'instant, aucune convention n'a été reçue contrairement à ce qu'indique Georges POTARD.



- Le bureau directeur a validé la non re-facturation aux clubs des frais postaux liés à l'envoi des sanctions.
- Information à l'attention des clubs des Yvelines concernant la Municipalité du club du Pecq qui va procéder à d'importants travaux de rénovation sur le Gymnase rue Marcel Villeneuve. Le bureau directeur, sur proposition du CTF du comité, a autorisé exceptionnellement le club du Pecq à programmer ses rencontres pour les catégories – 9 ans mixtes et – 11 ans mixtes dans le complexe sportif d'Artagnan à Port Marly (la saison prochaine ce seront les clubs de CONFLANS et des CLAYES). Le club du PECQ remercie d'avance les clubs pour tous les reports à venir.
- Certificat médical avec questionnaire applicable dès la saison 2017-2018, contrairement à ce qui avait été annoncé à l'AG FFHB et donc aux clubs du 78 lors de la réunion des clubs, la validation des licences passera par un questionnaire de santé si le certificat a été validé après le 01/06/16.
- Dématérialisation : la conséquence dans le 78  
Sur proposition du BD, le CA du 13 mai valide l'application de cette nouvelle procédure à partir de la rentrée de septembre 2017. Toutes les décisions et sanctions émanant du comité seront donc envoyées, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, par mail aux clubs. **Excepté les sanctions liées à des mineurs qui continueront d'être envoyées en recommandé.**  
Le club de VELIZY demande où l'on peut trouver le questionnaire en ligne concernant le certificat médical ? Le club de CONFLANS répond sur le site internet, le club du CHESNAY indique qu'il faut conserver la deuxième page de l'attestation pour le club.
- Questions Diverses  
Le club de BEYNES nous informe des conséquences positives de leur week-end « resto du cœur » et qu'il invite tous les clubs au prochain week-end les 16, 17 et 18 mars 2018.

### Récompenses

Les diplômes et les coupes sont remis aux différents champions départementaux.

### Performances sportives

AS Mantes masculins – 13 ans masculins : Champion PIFO, finaliste de la coupe du mondial

Versailles HBC masculins – 15 ans masculins : Champion PIFO

Plaisir HBC masculins +16 ans masculins : Champion PIFO – Accède à la nationale 3

### Récompenses Arbitrage

Rachid MISSAOUA et Mohamed MOKRANI promus dans le groupe G4 Saison 2016/2017

Katy MOMET et Haidi KITOKO promues dans le groupe G4

#### Binômes JA promus en région :

Robin BRUNEAU (HVC) / Théo RIVET (HVC)

Mathieu VALA (EMHB) / Colin TERNAT (Montigny)

Antoine DESLANDES (Triel) / Lucas GAILLER (Triel)

Malo GLOUX (Les Clayes) / Pierrick BOURBON (Voisins)

Julie CODET et Pierre MILLET (aux IC2 et IC3 Masculin à Eaubonne, aux finalités -13 ans Régionales, choisis par la CTJA PIFO pour représenter la Ligue PIFO au stage National de la zone sud-ouest et ont officié lors des finales des IC à Orléans) sont récompensés.

### Grade arbitre stagiaire

Albert JULIEN

Nicolas MIOSSEC

### Intervention de Luc MISEREY de la DDCS :

Il est important de communiquer sur le nombre de licenciés, à ce titre les différentes statistiques sont très intéressantes, pour montrer notamment l'évolution de la pratique féminine. Il faut également saluer les initiatives des clubs.

En réponse à la question d'un club, il indique que s'il y a un problème avec Profession Sport, il faut en parler avec eux, ils sont ouverts aux discussions et à la disposition des clubs.

Il est prêt à travailler avec les clubs et est à leur disposition pour les aider dans leur fonctionnement au quotidien.

Monsieur Frédéric BADIN remercie les clubs et demande s'il y a encore des questions diverses.



Le club d'AUBERGENVILLE intervient pour remercier la nouvelle équipe : il trouve que l'AG est apaisée et remercie le comité pour la présentation et les échanges avec les clubs.

Fin de l'AG à 12h45

### Liste des clubs présents à l'AG du 24 juin 2017 à Poissy

|     | Nb de voix                    | Mandat |   |
|-----|-------------------------------|--------|---|
| 1.  | AS MANTAISE                   | 6      | * |
| 2.  | CA MANTES                     | 5      |   |
| 3.  | CLOC ACHERES                  | 7      |   |
| 4.  | HBC BEYNES                    | 5      |   |
| 5.  | AUBERGENVILLE HB              | 3      |   |
| 6.  | AS BONNIERES                  | 5      |   |
| 7.  | CELLOIS HB                    | 5      | * |
| 8.  | LE CHESNAY                    | 8      | * |
| 9.  | LES CLAYES                    | 6      |   |
| 10. | ST CYR FONTENAY               | 6      | * |
| 11. | CO GARGENVILLE                | 4      |   |
| 12. | US HOUDAN                     | 6      |   |
| 13. | BOIS D'ARCY                   | 4      |   |
| 14. | M. LAFFITTE                   | 5      | * |
| 15. | ELANCOURT-MAUREPAS HB         | 7      |   |
| 16. | AS MONTIGNY                   | 9      |   |
| 17. | PLAISIR HBC                   | 7      |   |
| 18. | AS POISSY                     | 9      |   |
| 19. | RAMBOUILLET SPORTS            | 5      |   |
| 20. | HBC VELIZY                    | 6      |   |
| 21. | VERSAILLES HBC                | 7      |   |
| 22. | ES LE PERRAY                  | 4      |   |
| 23. | LE PECQ                       | 5      |   |
| 24. | HVC HB                        | 9      |   |
| 25. | TRIEL HBC                     | 5      |   |
| 26. | USHB 2 V Vernouillet/Verneuil | 7      |   |
| 27. | TS VICINOIS 88                | 6      |   |
| 28. | HB MAULE                      | 3      | * |
| 29. | HBC CONFLANS                  | 10     |   |
| 30. | GUYANCOURT HB                 | 4      |   |
| 31. | ASC TRAPPES                   | 4      |   |
| 32. | AHB LES MUREAUX               | 6      |   |
| 33. | ST GERMAIN                    | 4      | * |
| 34. | LIMAY                         | 4      |   |

34 clubs

196 voix

(7 procurations)

Fin du compte-rendu.

La Secrétaire

Le Président